



Feuille de Match

Championnat Régional des Clubs
FÉMININ par Équipe - Bretagne

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Legat, 56230 Pontivy

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts

FFJP - CR Bretagne PJP

Division : CRCF

Groupe : A

Date : 30.09 2018

Lieu : Ploeren.

A Équipe n° : 1 A

Club : Ploeren 1

B Équipe n° : B

Club : Lamsalle 2

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

DAGAUD Annick 05603507798

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

HELLIO Lydia 02234101

A Composition Équipe A

NOM + Prénom

n° licence

*

n°

Lepeletier Barbara 05666024

Vaux Nathalie 05610430

Falgogne Laurence 03503127

Vincent Florence 05604075

Halberde Sophie 05610280

DAGAUD Annick 03507798

B Composition Équipe B

NOM + Prénom

n° licence

1 HELLIO Lydia 02234101

2 BESRET Suzanne 02234321

3 LeBoutch Sylvie 02234232

4 BOUTIER Nicole 02234609

5 HERVIEU Régine 02234237

6

* contrôle licences sur le fichier excel fourni ou sur gestion concours « icône Coupe et Championnat ». Cela permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquiescer d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité de Pilotage Départemental.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
BOURNET Jean-Luc	02801071

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
VENON Jean-Noël	04103261

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.



Feuille de Match

Championnat Régional des Clubs
FÉMININ par Équipe - Bretagne

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13007 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts

FFJP - CR Bretagne PJP

Division : C R E F

Groupe : A

Date : 30.09.2018

Lieu : Ploeren

A Équipe n° : A

Club : GOESNOL

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

DEORUAN BERNARD

2400065

B Équipe n° : B

Club : LANNION

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

MAUZAIZE ANGÉLIQUE 03507111

A Composition Équipe A

NOM + Prénom

n° licence

*

n°

GUILVARCH SYLVIE

2306777

1

SESSON MONIQUE

2404611

2

KERLOBOT LYDIA

2405340

3

LE GOQ JOSINNE

2401927

4

PERAN RACHEL

2405980

5

6

B Composition Équipe B

NOM + Prénom

n° licence

MAUZAIZE LAURINE

03507109

PRIGENT SOPHIE

02220122

PRIGENT NATHALIE

02247002

THERRY CAROL

02220078

MAUZAIZE ANGÉLIQUE

03507111

* contrôle licences sur le fichier excel fourni ou sur gestion concours « Icône Coupe et Championnat ». Cela permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité de Pilotage Départemental.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom

n° licence

JOURNET

Jean-Luc

02801077

ARBITRE

NOM + Prénom

n° licence

VENON Jean-Noël

04403261

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Commission du Comité Régional Bretagne PJP - Championnat Régional des Clubs

Président : CD35 Joseph DERENNES 06 37 02 97 23 - j.derennes@petanquejp35.fr

Suppléants : CD29 Patrice NEDELEC 06 98 86 49 43 - patricenedelec29@gmail.com

CD56 Régis STEPHANT 06 85 61 73 38 - postmaster@petanque-morbihan.fr

CD33 Frédéric CHABONNEAUX 06 34 40 20 72 - frederic.chabonneaux@gmail.com



Feuille de Match

Championnat Régional des Clubs
FÉMININ par Équipe - Bretagne

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP

Division : CRC F

Groupe : A

Date : 30 - 09 - 2018

Lieu : PLOEREN

A Équipe n° : 1 A

Club : TREMEVEN

B Équipe n° : B

Club : KERHORRE

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

Poulichet Helene 2910792

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

Noal Gilles 02905742

A Composition Équipe A

NOM + Prénom

n° licence

*

n°

CALVAR Caroline 2905107 1

GOURLAY Lenaig 2910257 2

HUIBAN Gwenaelle 2911773 3

MONVOISIN Karine 2911449 4

Poulichet Helene 2910792 5

6

B Composition Équipe B

NOM + Prénom

n° licence

CORRE SYWIE 2904584

HALL Nathalie 2903171

LES PAGOAL Virginie 2903440

SENE Madine 2903662

TREVIERON Nathalie 2906436

contrôle licences sur le fichier excel fourni ou sur gestion concours « Icône Coupe et Championnat ». Cela permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels
ls extérieurs.un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de
il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité de Pilotage Départemental.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom

n° licence

WRNET Jean-Louis 02801071

ARBITRE

NOM + Prénom

n° licence

VENON Jean-Noël 04403261

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous ARH Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée